

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Santé des personnes âgées : inauguration de la Maison des aînés et des aidants à Paris

12/01/2017

Christophe Devys, Directeur général de l'ARS Île-de-France et Dominique Versini, Adjointe à la Maire de Paris chargée de la solidarité, des familles, de la petite enfance, de la protection de l'enfance, de la lutte contre l'exclusion et des personnes âgées, ont inauguré ce jour la Maison des aînés et des aidants, en présence de Thomas Fatome, Directeur de la Sécurité sociale au Ministère des Affaires sociales et de la Santé.

La Maison des aînés et des aidants (M2A) est un dispositif d'information, d'orientation et d'appui qui s'adresse aux personnes âgées de 60 ans et plus résidant dans les 9ème, 10ème et 19ème arrondissements de Paris, ainsi qu'aux acteurs de leur accompagnement et de leur prise en charge.

Opérationnelle depuis le premier semestre 2016, cette structure est l'une des concrétisations du programme PAERPA (Personnes Agées En Risque de Perte d'Autonomie) mis en œuvre en Ile-de-France dans ces trois arrondissements parisiens, bientôt rejoints par les six premiers arrondissements.

La M2A a été constituée sous la forme d'un dispositif innovant, par la réunion de plusieurs structures, souvent distinctes sur d'autres territoires, en charge de la coordination des prises en charge des personnes âgées (CLIC Paris Emeraude, MAIA, réseau de santé, coordination territoriale d'appui). A ce titre, elle a pour objectif le déclouisonnement des acteurs des secteurs médical, social et médico-social, et l'aide à la fluidification du parcours de santé des personnes de 60 ans et plus du territoire.

Dès l'origine, l'implication de l'équipe a été forte pour dépasser les cultures professionnelles distinctes et atteindre une homogénéité renforcée. Elle est composée de 17 personnes aux compétences pluridisciplinaires complémentaires : deux secrétaires médico-sociales ; une assistante de coordination ; dix coordinateurs gérontologiques ; une codirection administrative et médicale ; une encadrante d'équipe ; une chargée de mission.

La M2A est joignable via un numéro unique de 9h à 19h en semaine et de 9h à 13h le samedi (pour les professionnels) :

- Elle informe et oriente les usagers vers les structures et/ou professionnels idoines.
- Elle appuie les professionnels dans la prise en charge multidimensionnelle d'une personne âgée : coordination entre professionnels et/ou avec l'entourage, conseils sur l'accompagnement, aide à la constitution de dossiers, apports ou activation d'expertise, évaluation géronto-psycho-sociale à domicile, suivi intensif dans les cas les plus complexes (critères spécifiques pour un accompagnement au long cours).

Des permanences à destination du public se tiennent également dans ses locaux au 126 quai de Jemmapes

dans le 10^{ème} arrondissement : permanence psychologique hebdomadaire, permanence « France Alzheimer » tous les 15 jours à l'attention des aidants, permanence Juridique « Accès au droit ».

La M2A est financée par l'Agence régionale de santé Île-de-France et le Département de Paris. Elle est portée par l'association URA et le Centre d'action sociale de la Ville de Paris. A terme, l'objectif commun de l'ARS et du département de Paris est de créer des regroupements de ce type sur l'ensemble du territoire Parisien.

Pour joindre la M2A : 01 40 40 27 80 / casvp-m2A@paris.fr / 126 Quai de Jemmapes 75010 Paris

Chiffres clés

- 57 000 personnes de plus de 60 ans et 20 000 de plus de 75 ans résident dans les 9^{ème}, 10^{ème} et 19^{ème} arrondissements
- Plus de 1600 personnes âgées aidées en 2016
- Plus de 1000 appels et 600 sollicitations par mois

Contacts Presse :

ARS Île-de-France

Emilie Puech
01 44 02 01 06
emilie.puech@ars.sante.fr

Marie Rannaud
01 44 02 01 73
marie.rannaud@ars.sante.fr

www.ars.iledefrance.sante.fr

Ville de Paris
Ismail Mansouri
01 42 76 49 61
presse@paris.fr